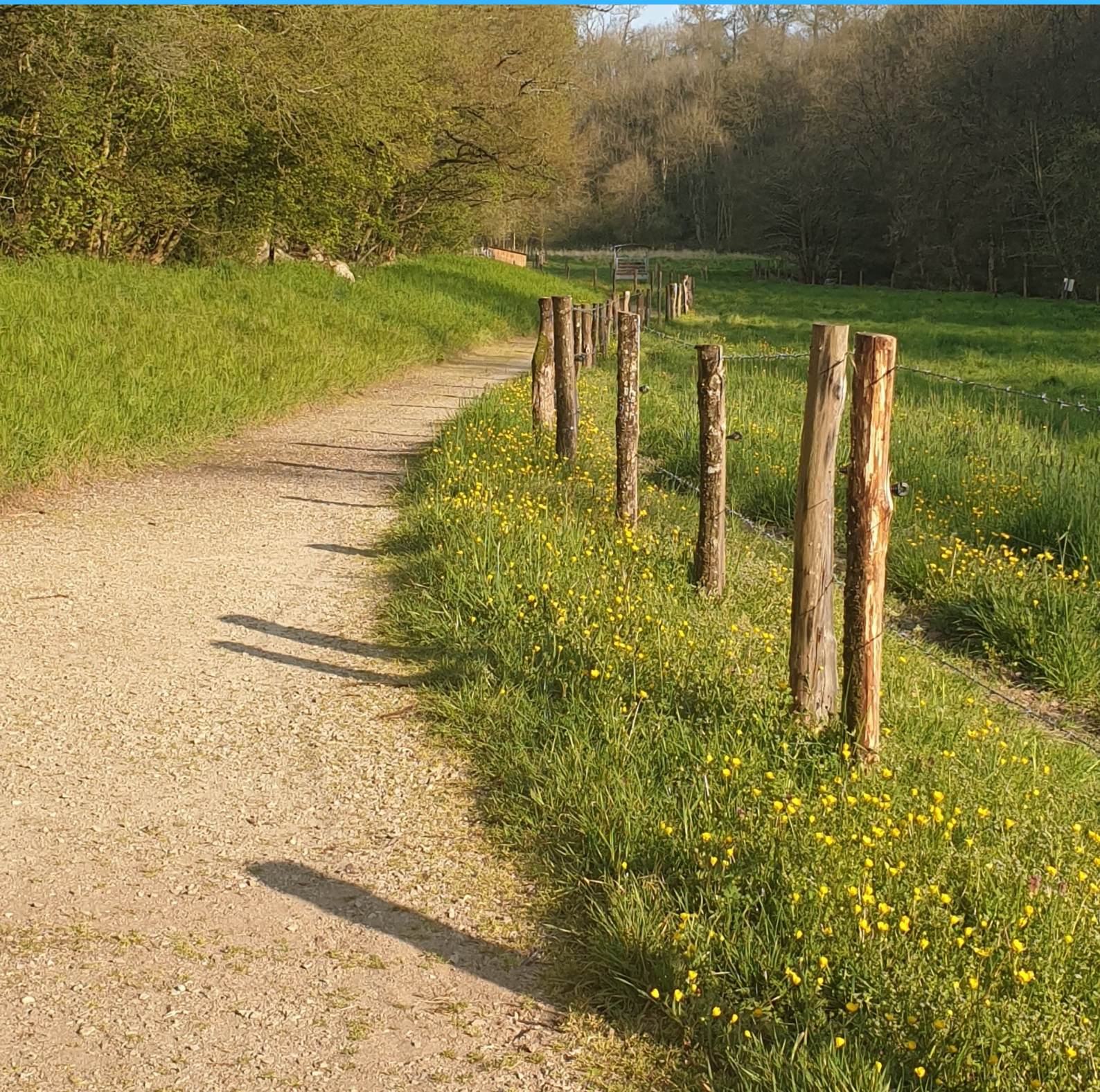




Journal municipal - Mai 2021



Actualités des commissions

Découvrez les actualités des commissions et projets - Pages 2 à 4

Actualités des associations

Découvrez des informations utiles et la vie associative. Pages 4 et 5

Dossiers spéciaux

Redécouvrez Moulay via son histoire et ses habitants. Pages 6 et 7

Actus : Commission Animation

Une date à retenir le **24 Octobre 2021**. La traditionnelle **fête des Marrons**, avec son Cyclo cross, ses manèges, des jeux pour enfant et autres festivités sont à l'étude, sans oublier la restauration avec ses incontournables Marrons grillés. Sous réserve que la situation sanitaire le permette, ce sera l'occasion pour tous de nous retrouver. Pour l'occasion nous lançons un **appel à volontaires**, le samedi pour la préparation de cette fête, le dimanche pour l'organisation et le déroulement de celle-ci. **Si vous êtes intéressés, faites vous connaître via le coupon réponse ou mail de la mairie et vous serez invités à la réunion de préparation le 23 Juin à 20h**. Merci à vous par avance.



Actus : Commission Communication



Depuis le 15 février 2021, vous pouvez **retrouver les actualités de votre commune sur l'application mobile gratuite "Intramuros"** et vous êtes déjà nombreux à consulter les différents contenus, nous vous en remercions. En quelques chiffres :

- **189 abonnés** avec une évolution régulière
- **10 vues par jour** en moyenne
- **3 signalements remontés** par les concitoyens (nes)



Pour rappel, sur cette application retrouvez les infos utiles et pratiques sur les services de votre commune, les actualités de Moulay et des communes environnantes, des fiches d'informations de vos commerçants/artisans et leurs actualités, le menu hebdomadaire de la cantine de l'école, les comptes rendus des conseils municipaux, des lieux à découvrir... Vous pouvez également signaler en direct sur l'application un danger, dysfonctionnement, incivilité. N'hésitez plus, téléchargez l'application et rejoignez-nous sur IntraMuros.

En parallèle, la commission avance sur le **nouveau site Internet** de la commune une mise en ligne avant l'été.

Actus : Commission bâtiments communaux, patrimoine, commerce, artisanat et industrie



Dans le cadre du **projet de réaménagement du Boulevard** et de la place des Ormeaux. Le 11 Mars 2021, flânaient des étudiants de **l'École nationale supérieure d'Architecture** de Paris La Villette pour s'imprégner de la commune et préparer la deuxième semaine de travail qui était prévue du 25 au 28 mars 2021. La situation sanitaire en a décidé autrement mais nous espérons que les nouvelles recommandations permettront cette réflexion et restitution courant Mai 2021. **Nous vous tiendrons informés avec l'application intramuros.**

Actus : Commission école, cantine, garderie

Les inscriptions administratives des enfants pour l'année scolaire 2021-2022, doivent se faire en mairie. Pour cela, il faudra vous munir du livret de famille, carnet de vaccination et justificatif de domicile.

Après cette inscription en mairie, il faudra prendre contact avec l'école pour convenir d'une date de visite des locaux et rencontrer la future enseignante de l'enfant.

Les enfants nés en 2019 (Toute Petite Section) pourront être accueillis à l'école sous réserve qu'ils soient propres et que les effectifs de la classe maternelle ne soient pas trop chargés.

Les rentrées se font après une période de vacances, à une date convenue avec l'enseignante de maternelle.

Les élèves de plus de 3 ans (à partir de la Petite Section) et résidants sur la commune de Moulay seront accueillis à l'école de Moulay.

En préparation de la rentrée scolaire 2021, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour le soutien scolaire, si vous êtes intéressés, faites-vous connaître auprès de la mairie.

Actus : Ecole

Dans cette période de confinement le calendrier des projets à venir est très incertain... Beaucoup d'activités ont été annulées ou reportées cette année. Nous avons tout de même maintenu sur **Juin** et pour chaque classe une **séance découverte à l'équitation au centre Equestre du Grand Montgenard à Martigné**. Cette activité s'inscrit dans le programme "Poney Ecole". Ce sont des séances gratuites et le transport est financé par la Mairie. Pour les CE2-CM **une journée " Préhistoire "** est programmée le vendredi **6 Juin à Pré en Pail** avec l'association Etin'Bulle. (Programme de la journée: Le matin, Atelier de démonstration de taille de silex et lancer au propulseur, suivi d'un pique-nique puis l'après midi, atelier d'art préhistorique. La mairie finance le transport. Le **1er Juin une guide conférencière interviendra en classe pour présenter l'histoire de l'oppidum gaulois de Moulay au CE2-CM** suivi de visites sur différents sites de Moulay. **Pour les maternelles , l'intervention d'une médiatrice du Musée de la poterie de Ger** avec atelier de fabrication en classe. **Pour les CP CE1, 2 animations sur l'environnement** financées par Mayenne Communauté , l'une sur le tri des déchets et l'autre sur les économies d'énergie. **Une 2ème animation CPIE pour les CE2 CM le 11 Mai** dans le cadre du projet "un carré de biodiversité" mis en place depuis décembre pour observer l'évolution de la végétation et des insectes à l'école.

21 janvier 2021 Animation sur les énergies par l'association SYNERGIES



Février 2021 - Il neige !



Les Moyens et les Grands découvrent les sciences ! D'abord les différents véhicules puis les engrenages : ils testent, ils découvrent comment cela fonctionne !



19 Mars 2021 - Sortie Médiathèque - Lecture dans l'igloo, atelier sur les formes et le toucher avec le livre "bleu sourire"



Actus : CCAS de Moulay

Comment aider concrètement nos commerces locaux durant cette crise ?

Menant une politique d'Action Sociale, le CCAS de Moulay souhaitait contribuer au soutien de l'activité économique auprès des entreprises locales en offrant la possibilité à ses concitoyens d'être "**consomm'acteur**" dans leur commune. Concrètement, les membres du Conseil d'Administration du CCAS ont validé le 13 avril 2021, l'octroi d'un **bon d'achat d'une valeur de 10 € à chaque foyer de Moulay**, à dépenser avant le 1er décembre 2021 chez l'un de nos commerçants/artisans.

Ce "chèque cadeau", auquel sera joint la liste des artisans / commerçants participants, sera **adressé dans les prochaines semaines dans votre boîte aux lettres** !

Une belle initiative du Centre Communal d'Action Sociale de Moulay !

Actus : État-civil et Pacs – Janvier 2021 à Mars 2021

NAISSANCES

Pas de naissances sur le premier trimestre

DECES

TARRIÈRE Fernand, le 25 février
DENANCÉ Raymond, le 25 février

*Aux familles de ceux qui nous ont quitté,
nous adressons nos sincères condoléances.*

PACS

ROMAGNE Chloé – HUET Camille, le 23 février 2021
POULLAIN Coralie – RIANDIERE Johan, le 12 mars 2021
QUITTET Blandine – GRAFFIN Guillaume, le 15 mars 2021
NOUVEAU Isabelle – ROBERT Wilfried, le 23 mars 20
GOUGER Anaïs – HERVOT Jimmy, le 31 mars 2021

Nos meilleurs vœux de bonheur

Civismisme et environnement



Malgré un rappel dans le bulletin de Novembre 2020, nous constatons toujours des **dépôts sauvages aux abords des containers de tri sélectif**. Nous ne pouvons plus tolérer ces dépôts sauvages et rappelons que c'est une infraction pouvant faire l'objet de poursuites et **d'amendes pouvant aller jusqu'à 1 500 €**.

Voirie - Balayeuse



Nous vous informons que le prochain passage de la balayeuse dans les rues de la commune est prévu le **19 Mai et 21 Juillet 2021**.

Journée citoyenne : "Chemin des Ânes" - Report

Le contexte sanitaire nous a contraint à annuler la journée citoyenne du 17 avril dernier. Cette journée conviviale destinée à la réhabilitation du "Chemin des ânes" sera replanifiée dès que la situation sanitaire le permettra.



Si vous êtes candidat pour participer à cette journée conviviale et utile à l'ensemble des habitants de la commune, faites-vous connaître auprès de la mairie en laissant vos coordonnées. Merci à vous par avance.

Brûlage à l'air libre : rappel de la réglementation



Il est rappelé qu'il est **interdit de brûler ses déchets ménagers et déchets verts dans son jardin**. Cet acte peut faire l'objet d'une **amende pouvant aller jusqu'à 450 €** et les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur l'infraction pour nuisances olfactives.

Association ADMR Moulay

Familles, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées... tous nos services améliorent votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile :

Et aussi auprès des familles :

- Garde d'enfants à domicile
- Accompagnement avec activités
- Aide aux devoirs
- Aide de confort (ménage, repassage)
- Soutien avant ou après naissance



Michelle lors de la garde d'Ilona, Méloée et Novélie



Contacts :

ADMR du Pays de Mayenne 38 bis bd Gal Leclerc, Mayenne

02 43 08 07 24 - paysdemayenne@admr53.fr

Référente commune de MOULAY : Madame ROMAGNE au 02 43 00 40 69

Association Arts Créatifs Moulay 53 : nouveau site internet

Malgré l'absence depuis près d'une année de cours en présentiel l'activité continue au sein de l'association avec la mise en ligne d'un site internet, bonne visite.

<https://atelier-moulay-53.webnode.fr/>

Contact : AACMOULAY@orange.fr



ADOS'COM et jeunesse

MAYENNE COMMUNAUTÉ ■ PROGRAMME JEUNESSE ■

SPORT
CULTURE
ACTIVITÉ
PARTAGE
BONNE HUMEUR

JEU
CUISINE
COLLECTIF
ART-CRÉATIF
DÉCOUVERTE

ACTIVITÉS POUR
LES ADOS
de la 6^e à 17 ans
(dès le CM2 pendant
les vacances d'été)
MAYENNE COMMUNAUTÉ

Ouvert toutes
les VACANCES
SCOLAIRES
(à l'exception des
vacances de Noël)

10 € / an

ADOS'
COM

MAYENNE
communauté

Ados'com est un service animation jeunesse géré par Mayenne Communauté pour les adolescents de la 6^{ème} à 17 ans du territoire. Durant les vacances estivales, les inscriptions et réservations sont également ouvertes aux CM2 qui entreront au collège en septembre.

Ados'com, c'est quoi ?

Lors des vacances scolaires, le service propose deux formules :

Une formule activités itinérantes :

Les animateurs s'invitent dans les communes le temps d'un après-midi ou d'une soirée pour proposer des activités variées. Les jeunes s'inscrivent à l'activité.

Une formule stage :

Les animateurs proposent des activités autour d'un thème général. Les jeunes s'inscrivent à la semaine entière.

Ados'com, comment ça marche ?

Programmes d'activités disponibles 2 à 3 semaines avant les périodes de vacances scolaires. Disponibles sur les réseaux sociaux, les sites de Mayenne Communauté et de l'Espace Famille, le site de votre mairie et par mail si votre enfant est déjà venu au service.



Cotisation annuelle de 10 € + participation supplémentaire pour certaines activités (stage, sortie, veillée...) selon le quotient familial

Tarif 1 : QF < ou = 800 €
 Tarif 2 : QF entre 800 € et 1200 €
 Tarif 3 : QF > ou = 1200 €

Le supplément est précisé sur le programme.

Ados'com, comment s'inscrire ?

Pour la création de votre compte sur l'espace famille : prenez contact avec le secrétariat du service jeunesse : service-jeunesse@mayennecommunaute.fr ou au 02 43 30 21 56

Cet espace vous facilitera les démarches administratives (Facture, paiement, inscription, réservation, mise à jour de votre dossier).

adoscom@mayennecommunaute.fr
 02 43 30 21 56 ou 07 75 25 75 40

Recensement des jeunes - JDC



Le recensement est **obligatoire à 16 ans dès votre date d'anniversaire (filles et garçons nés en Avril, Mai et Juin 2005)**.

Vous avez deux possibilités : **sur internet** (site www.service-public.fr) **ou en mairie sur présentation de votre pièce d'identité et livret de famille**. A l'issu, il vous sera délivré une attestation de recensement que vous devrez conserver. **Vous en aurez besoin pour toute inscription à un examen ou concours**. De plus ces données faciliteront votre inscription sur les listes électorales à vos 18 ans.

Attention : les jeunes gens recensés par les mairies ne peuvent créer un compte majdc.fr qu'après prise en compte de leur dossier par nos services (ils auront reçu un courriel l'invitant à le faire).

Elections départementales et régionales 2021

Les élections départementales et régionales se dérouleront les **20 et 27 Juin 2021**.

Nous vous informons de la **dématérialisation partielle de la procédure d'établissement des procurations de vote** :

Le portail citoyen www.maprocuration.gouv.fr permet aux électeurs mandant de faire une demande de procuration en ligne. Ils doivent ensuite se rendre au commissariat ou à la gendarmerie avec une pièce d'identité pour valider leurs procurations.

Bientôt une chorale à Moulay ?

A l'initiative d'une concitoyenne, une Chorale pourrait bientôt porter de la voix à Moulay.

Une idée et une forte envie de mettre en place une chorale composée des chansons d'autrefois, d'aujourd'hui ou d'ailleurs. Sans tambour ni trompette, juste le plaisir de chanter ou d'écouter simplement. C'est aussi un moment de partage et d'échange.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître auprès de la Mairie ou par téléphone au 0637090595.

Partageons le passé pour transmettre l'avenir

Certains membres du conseil municipal souhaitent créer un **groupe histoire sur Moulay**. Ce groupe aura pour objectifs de récolter des photos anciennes et de recueillir des témoignages de nos anciens sur l'histoire de notre commune. Ainsi, une fois les conditions sanitaires favorables, le groupe ira à la rencontre des habitants de Moulay qui souhaitent partager leurs souvenirs sur les décennies passées. Les rendez-vous se feront dans une salle de la mairie et les photos seront restituées après numérisation. Partageons le passé pour transmettre l'avenir

Si vous souhaitez participer au groupe, venir témoigner, partager vos photos et échanger sur l'histoire de Moulay, vous pouvez contacter la mairie et laisser vos coordonnées. Merci à vous.

Dossier : Nos commerces - Aux Ciseaux de SOL'AYA



Aux ciseaux de SOL'AYA, situé sur l'axe Mayenne Laval le salon de coiffure STYL'COIFF tenu par Françoise pendant de nombreuses années a été repris par Karine en octobre 2019, sous le nom plein de mystères "Aux ciseaux de SOL'AYA". Une activité de coiffure mixte vous est proposée sans oublier les enfants et l'entretien des barbes. Le salon propose aussi à la vente des produits WELLA et des bijoux fantaisies. Les rendez-vous peuvent être pris directement au salon, par téléphone au 09 81 48 55 34 ou via le réseau social Facebook.

Karine : « J'accueille la clientèle dans un respect strict des consignes sanitaires, port du masque obligatoire. Malgré cette crise sanitaire et le confinement de 2020 le salon fonctionne bien, les Moulaysiens sont venus en grand nombre au salon pour soutenir le commerce local. Cette clientèle est restée fidèle au salon et continue à prendre rendez-vous. Le lundi je propose mes services aux résidents de l'EPADH de la Providence. Mes semaines sont bien remplies ... ». Karine souhaiterait dans un avenir très proche pouvoir mettre en place avec l'accord de la Mairie des jardinières devant la vitrine du salon afin d'embellir l'accès au salon.

Dossier Histoire : Connaissez-vous bien Moulay et son oppidum ?

Moulay est une ville ancienne qui date du temps des gaulois et nous ne connaissons son passé que depuis 50 ans suite à divers travaux sur la commune. Nous allons vous raconter un peu son histoire. Moulay était très importante et très vaste. Si on devait comparer Moulay à une grande ville aujourd'hui, elle serait de l'importance de Rennes.

L'Oppidum de Moulay : histoire de cette butte de terre

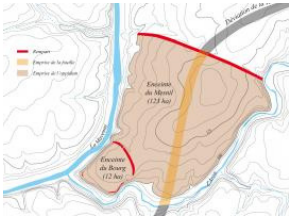


Un **oppidum** est en fait le nom donné à une ville fortifiée de l'époque gauloise, aménagée en surplomb, avec des défenses naturelles qui ont été renforcées, retravaillées par les hommes, protégeant ainsi leurs habitants des attaques éventuelles. Le site de Moulay possède la bonne configuration: la commune est un confluent entre la Mayenne et l'Aron dont les vallées sont marquées et le site devait contrôler un gué de la Mayenne.

Le lieu est qualifié depuis longtemps de «Camp de César», même si l'origine gauloise n'en est déterminée qu'avec les premières fouilles effectuées à l'occasion de la construction d'un lotissement entre 1972 et 1975 et qui ont mis en évidence une enceinte de type Murus gallicus sur une superficie de 12 ha (l'actuel bourg).

Un premier rempart a été découvert à cette occasion, long de 380 m, il avait initialement 6 m de haut, 20 m de largeur et était précédé d'un fossé. Une partie de cette butte de terre a été détruite pour créer la rue de la métairie et il a été découvert que l'homme l'avait façonné avec du bois et des pierres à l'intérieur. Un certain nombre de vestiges comme des éléments liés à l'artisanat du bronze, moules bracelets et scories, ont été aussi retrouvés à l'intérieur de l'enceinte et sont désormais exposés au Musée de Jublains, notamment une belle céramique reconnue en Armorique et dont l'argile provient de Lamballe. Depuis 1986, l'oppidum est inscrit au titre des monuments historiques, d'où certaines restrictions concernant des aménagements ou travaux aux alentours.

La découverte de la seconde enceinte



En 2004, les travaux préparatoires à la déviation de Moulay mettent en évidence un second rempart à un kilomètre de distance du premier et long de 1 200 mètres. Il est aussi appelé le rempart du Petit Mesnil, il est moins haut mais conserve 2,5 m de hauteur. L'espace totalise 135 hectares, plaçant le site sur la liste de 10 plus grands oppida de France et le plus vaste du Massif armoricain. Un espace de 11 ha où passera la déviation est fouillé jusqu'au mois de juin 2011.

Ces fouilles sur la future déviation ont été réalisées sur un tronçon de 1400 m à partir d'octobre 2009 et pour une durée de 16 mois. Le chantier archéologique était le plus vaste sur un édifice de ce type en Europe. Une telle superficie fouillée en si peu de temps est très exceptionnelle et unique, 29 archéologues ont travaillé sur le site.

Qu'avons-nous appris de ces fouilles ?



L'oppidum était sans doute la capitale des Aulerques Diablintes au II^e et I^{er} siècle av. J.-C. les Aulerques Diablintes étaient l'un des peuples les plus puissants de la Gaule, situé sur les confins Est du Massif armoricain. Ils ont donné leur nom à la ville de Jublains.

Outre l'enceinte de l'oppidum, deux fermes gauloises ont pu être identifiées, l'une à Moulay, la deuxième à Aron. Les premiers résultats des fouilles permettent d'envisager un espace densément occupé sur 80 ha au moins sur les 135 ha voire davantage mais sans avoir de preuve d'une telle occupation.

Meules découvertes à Moulay - Musée archéologique de Jublains

L'oppidum était sans doute la capitale des Aulerques Diablintes au II^e et I^{er} siècle av. J.-C. les Aulerques Diablintes étaient l'un des peuples les plus puissants de la Gaule, situé sur les confins Est du Massif armoricain. Ils ont donné leur nom à la ville de Jublains.

Outre l'enceinte de l'oppidum, deux fermes gauloises ont pu être identifiées, l'une à Moulay, la deuxième à Aron. Les premiers résultats des fouilles permettent d'envisager un espace densément occupé sur 80 ha au moins sur les 135 ha voire davantage mais sans avoir de preuve d'une telle occupation.

Même si l'oppidum de Moulay n'était pas aussi développé que les cités du bassin méditerranéen, il reste organisé. La première enceinte (l'actuel bourg) était plutôt réservée à la haute société, aux personnes importantes et aux religieux. La deuxième enceinte révèle vraisemblablement la notion de quartiers tels que nous les connaissons encore aujourd'hui. Il existait donc des quartiers d'habitation et des « zones » artisanales, commerciales, religieuses, de maintien de l'ordre et de surveillance de l'enceinte par une garde armée. La parcelle d'habitation se compose le plus souvent d'une maison et d'un grenier. Les quartiers sont délimités par des fossés, le quartier commercial étant au centre de l'enceinte. Des points d'eau et un réseau d'eau usée ont été mis en évidence. L'espace entre la 1^{re} enceinte et la 2^e daterait d'une extension de la ville au I^{er} siècle av. J.-C.

Aucune trace de destruction, de violence ou d'abandon soudain n'explique la désaffectation de ce site. Le site est abandonné à l'époque romaine au profit de Jublains et ce sans trace de violence ou d'incendie. La ville était alors au centre d'un territoire vaste comme un département et entourée de centres secondaires comme Entrammes ou Jublains avant l'arrivée des romains. Le site a été organisé de manière planifiée et cela nécessitait une élite locale importante. Moulay semble ainsi avoir été « le cœur névralgique d'un puissant système politique ». La ville constituait « la plus vaste agglomération fortifiée du secteur ». Les fouilles ont seulement permis d'étudier les aménagements de la place-forte et son organisation interne. Pour le reste, nous laissons place à votre imagination et déambuler dans Moulay, imaginer que nous marchons dans les pas de nos ancêtres gaulois...

Réponses aux Moulaysien(ne)s

Coupon n°3 : "Etant habitant de Moulay je profite que vous nous laissiez la parole pour vous rapporter un fait que j'ai constaté à Moulay qui pourrait peu être corrigé afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et participer à la protection de notre environnement. Cela fait plusieurs mois que j'ai constaté que le panneau Lumineux de Gifi reste allumé tardivement alors que passé une certaine heure il y a peu de trafic sur cet axe routier et plus particulièrement en ce moment avec le couvre feu. Je m'interroge également sur la nécessité de laisser le spot d'éclairage du terrain de foot qui reste lui aussi allumé tardivement. Est ce pour des raisons de sécurité ?

Ces sources de lumières sont :

- Un gaspillage énergétique, cela consomme de l'électricité polluante alors que c'est une énergie lourde et de plus en plus rare.
- Une perturbation pour les animaux, cela perturbe leur cycle de sommeil et décime les insectes.
- Une perturbation visuelle pour les habitants mais aussi pour les conducteurs, car les clignotements répétitifs attirent les regards et nous distraits."

Réponse : Bonjour, votre remarque sur la nuisance des sources lumineuses est légitime. Concernant l'éclairage du panneau publicitaire de Gifi, ce dernier est sur un domaine privé et nous n'avons par conséquent aucun pouvoir d'action. Quant à l'éclairage public, nous avons entrepris au cours du dernier mandat le remplacement des sources lumineuses par des ampoules basse consommation et il reste à ce jour une tranche à terminer dans les mois à venir. D'autre part nous étudions la possibilité de réduire l'éclairage au niveau des feux tricolores.

Coupon n°4 : "Le sentier réalisé il y a 2 ans entre l'agglomération de Moulay et l'agglomération de Mayenne est emprunté par les vététistes et quelques piétons habitués mais je constate que beaucoup de personnes continuent de marcher le long de la route départementale pour un meilleur confort, c'est le cas des séniors et des familles utilisant une poussette. Par ailleurs les ralentisseurs type " coussin berlinois " de la rue de la Métairie présentent un réel danger pour les usagers de la rue".

Réponse : Bonjour, concernant le sentier Moulay/Mayenne nous avons validé dernièrement le devis des Ets GIFFARD pour la pose d'un sablage de finition sur cette voie. Nous sommes conscient du danger que représente la dégradation des ces ralentisseurs, la remise en état va être confiée au service prestation qui réalise les travaux de voirie sur la commune .

Mairie de Moulay

Mail : mairie.moulay@wanadoo.fr

Tel : 02 43 00 41 52

Horaires d'ouverture :

9h/12h Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi.

10h/12h Mercredi

13h30/17h Jeudi

(possible de prendre rdv avec le secrétariat en dehors des heures d'ouverture)

Numéros utiles

Pompiers	18 / Portable 112
Pharmacie de Garde	3237
Médecin de Garde	02 43 64 33 00
Samu	15
Police	17
STGS (service eau potable)	09 69 32 69 33

Coupon : Vous avez la parole

Vous avez une interrogation, idée, suggestion, problématique, partagez la avec vos élus ou concitoyens. Détachez et remplissez ce coupon à déposer en mairie ou envoyez-nous un mail à l'adresse mairie.moulay@wanadoo.fr et nous y répondrons dans le prochain numéro.

Nom :

Date :

Commentaire :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....